

---

---

# PROJET DE LOI

*ratifiant le décret n° 60-718 du 13 juillet 1960 portant rejet partiel de la délibération n° 198 du 9 février 1960 de l'Assemblée territoriale de la Nouvelle-Calédonie et dépendances portant exonération des droits de douane sur le matériel destiné à la recherche minière et aux études de préparation des minerais.*

(Texte définitif.)

---

*Le Sénat a adopté sans modification le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, dont la teneur suit :*

Article unique.

Est ratifié le décret n° 60-718 du 13 juillet 1960, portant rejet partiel de la délibération n° 198 du 9 février 1960 de l'Assemblée territoriale de la

---

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (1<sup>re</sup> législ.) : 1097, 1525 et in-8° 339.

Sénat : 70 et 84 (1961-1962).

**Nouvelle-Calédonie et dépendances portant exonération des droits de douane sur le matériel destiné à la recherche minière et aux études de préparation des minerais.**

Délibéré, en séance publique, à Paris, le 30 novembre 1961.

*Le Président,*

*Signé : André MERIC.*